



Lausanne, le 24 avril 2020

## COMMUNICATION DU 24 AVRIL

Chères Présidentes, Chers Présidents,

L'Office fédéral du sport (OFSP), en collaboration avec le monde sportif suisse, travaille actuellement sur une stratégie de retour progressif des activités sportives prenant en compte les spécificités de chaque sport. Ce plan devrait être communiqué fin avril-début mai avec une reprise de certaines activités sportives pour début mai. D'ici là, pas de changement dans la pratique sportive autorisée.

Il convient toutefois d'être prudent avec cette annonce. Voilà les différentes étapes connues à ce jour:

- L'ACVG et la FSG attendent les directives de l'Office Fédéral du Sport que le Conseil fédéral devra valider.

- Chaque fédération nationale va édicter des règles par sport. Pour la gym, pour chaque discipline en respectant les normes de l'OFSP. Il ne sera pas possible de se toucher dans un premier temps ! Aucune reprise possible n'est de toute manière envisagée avant le 11 mai.

- Pour le sport élite, là, la situation pourrait se débloquer plus rapidement au vu des petits effectifs (début mai). la FSG nous transmettra sa décision. Les informations tombent au jour le jour. Macolin et Tenero ne pourront pas rouvrir avant les autres structures sportives.

- Une fois ces informations connues de la part de la FSG, nous pourrons vous les transmettre et vous proposer des solutions.

- Hors installations sportives, la pratique sportive est actuellement autorisée en suivant les mesures imposées, soit l'interdiction des rassemblements de plus de 5 personnes et le respect d'une distance de 2 mètres entre chaque personne pour les rassemblements de 5 personnes et moins. Informations complètes sur le site de l'Office fédéral de la santé.

Dans la mesure du possible, et à condition que les concepts de protection nécessaires soient mis en place, il faut rester conscient que l'ouverture des installations sportives relève de la compétence décisionnelle des cantons et des communes. Swiss Olympic a d'ailleurs explicitement mentionné dans sa lettre aux associations sportives que « la décision finale d'ouvrir ou non une installation sportive reviendra alors en dernier ressort aux propriétaires de chaque installation ».

Il faut savoir également que la base légale pour l'école n'est pas la même que pour le sport associatif. Il est donc probable que l'école reprenne mais pas toutes les activités associatives....

Le chemin est donc encore long, sans parler du fait qu'il est possible en tout temps que le Gouvernement revienne en arrière.

Du point de vue des compétitions, vous avez pu voir qu'au niveau national, le CMEA des 29 et 30 août, les championnats suisses de sociétés des 12 et 13 septembre ainsi que les championnats suisses par équipe de gymnastique artistique d'octobre ont été annulés.

Dans l'intervalle, merci de remplir le questionnaire ACVG sur les pertes financières en lien avec le COVID avec les informations dont vous disposez. Merci à ceux qui l'ont déjà fait (41 sociétés) ! (délai au 26 avril). Nous avons vraiment besoin de vos réponses pour guider notre action. → [Lien ici](#)

Dès que nous avons des nouvelles nous vous tiendrons, comme jusqu'ici, au courant.

Merci pour votre engagement

Cédric